

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, Q ENERGY France ouvre, à son initiative, une concertation préalable du **6 au 20 octobre 2025** inclus pour son projet de parc solaire CHARME, sur la commune de Grand.

Le présent projet sera composé d'environ 13 500 panneaux solaires, représentant environ 9 MWc , ainsi que de 1 poste de livraison.

Le projet pourrait alimenter l'équivalent de la consommation de 4 500 personnes, et permettra l'évitement de 2 700 tonnes de CO².

Pendant la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance de ce dernier sur le site internet <https://charme.qenergy-projets.fr/concertation> ou encore en mairie de Grand, où sera mis à disposition le dossier de concertation.

Le public pourra également adresser à Q Energy ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : QEF-solaire@qenergy.eu. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable Charme – Observations ».

Des observations peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

QEF— A l'attention de Paul COLIN

Bâtiment Ampère E+

34-40 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie.

Un registre sera également laissé à disposition, à la mairie de Grand, et sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie. Une permanence publique en présence du porteur de projet sera organisée à l'adresse suivante :

Mairie de Grand

Place Guy Lejeune le **mercredi 8 octobre de 17h30 à 19h30**

88350 Grand

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation sur le site internet dédié au projet.